

I UN PEU D'HISTOIRE

BRÈVE HISTOIRE DES MAISONS DE LA CGT

L'histoire des sièges de la CGT est placée, dès son origine, sous de multiples contraintes. Non seulement les ressources de la Confédération naissante sont faibles et aléatoires, mais la loi interdit aux unions de syndicats de posséder des immeubles.

La CGT installe son siège en avril 1896 à la Bourse du travail de Paris.

Il faut attendre 1900 pour qu'elle puisse assurer une permanence dans un modeste bureau au premier étage de la Bourse. Elle en est expulsée **en août 1905** par la préfecture de Paris pour antimilitarisme.

Dans l'urgence, Albert Levy, le trésorier de la CGT, loue en son nom propre un local au **10, cité Riverin**, dans le 10^e arrondissement de Paris, où la CGT emménage **en novembre 1905**.



Pour échapper aux risques d'expulsion, la Confédération, par l'entremise d'une société civile, loue le **30 janvier 1906** terrains et bâtiments au **33, rue de la Grange-aux-Belles**, également dans le 10^e arrondissement.

Elle emménage dans ses nouveaux locaux, bientôt dénommés « Maison des Fédérations », le 4 avril 1906. Elle y restera jusqu'en 1920.



Les signes avant-coureurs de la scission ainsi que les besoins nouveaux qui découlent de l'essor du mouvement syndical dans l'immédiat après-guerre incitent la CGT à trouver un nouveau siège. Un immeuble ouvrant sur le **211, rue La Fayette** et le **39, rue Louis Blanc**, toujours dans le 10^e arrondissement, est acheté le **1^{er} octobre 1920** par une société créée conjointement par la Confédération et ses fédérations : **la Société générale du travail**.



1921 : la scission CGT-CGTU ne reste pas sans conséquence.

La CGTU, constituée en 1922, installe son siège rue de la Grange-aux-Belles et la CGT au 211, rue La Fayette, où se retrouveront en 1936 les deux centrales réunifiées.

La « ruée syndicale » du Front populaire conduit à des extensions de locaux. Beaucoup de fédérations, jusque-là installées rue La Fayette, se dispersent dans Paris.

La Confédération réunifiée s'y installe en mars 1936.

Le 17 septembre de la même année, on procède à une extension en réhabilitant l'immeuble sis au 209.

Les travaux sont achevés en avril 1939.

Au milieu des années 1970, la CGT décide de construire un siège correspondant aux besoins d'un syndicalisme de son temps. **L'idée d'une Bourse nationale du travail est née.**

Inauguré le 4 juin 1982, le nouveau siège de la CGT est situé aux portes de Paris à Montreuil (Seine-Saint-Denis).

À partir de septembre 1982, les services et organismes confédéraux s'installent dans la Bourse nationale du travail. L'arrivée des fédérations s'étale, elle, davantage dans le temps. Dans un contexte difficile de décrue syndicale, la CGT se dote d'une maison commune de grande envergure dans le but de favoriser la communication et de mutualiser les moyens généraux.

La SCER (société civile d'études et de recherches) porte alors la propriété foncière et la gestion **jusqu'en 1999**, où il est fait le choix par les 33 Fédérations et Organismes, de mettre en place l'AFUL-CGT (association foncière urbaine libre) afin d'assurer la gestion des parties communes et des gros postes de mutualisation.



Le bâtiment en chiffres

40 000 m³ de béton, 2 400 tonnes d'acier, 20 000 m² de cloisons, 500 000 briques, 170 kilomètres de câbles téléphoniques, 950 bureaux, 1 350 vitrages et un patio de 2 500 m²